

INFO

RAPIDE



Rungis, le 8 décembre 2025

Relevé de décision de la CPPNI Déménagement du vendredi 5 décembre 2025 :

3 points à l'ordre du jour :

- NAO
- Calendrier de travail du 1^{er} semestre 2026
- Questions diverses

1. NAO

Lors de cette première réunion, la Chambre Syndicale du Déménagement (CSD) a présenté une proposition de revalorisation des salaires :

- Pour les coefficients 1A et 2A, une augmentation équivalente au SMIC en janvier 2026 + 1 centime.
- Pour les autres catégories, une hausse de 1,2 %.

De son côté, l'OTRE dispose d'un mandat inférieur à celui de la CSD et a indiqué qu'elle consulterait ses mandants afin de parvenir à une position unitaire.

La délégation de la CFDT a jugé ce mandat insuffisant et a demandé l'adoption d'un mandat linéaire, afin d'éviter le tassement des grilles de classification.

Les organisations patronales ont pris note de ces remarques et s'engagent à les transmettre à leurs mandants avant la prochaine CPPNI, fixée au 21 janvier 2026.

2. Calendrier de travail du 1^{er} semestre 2026

Les prochaines CPPNI sont prévues :

- 21 janvier 2026 - 9h30
- 18 février 2026 - 9h30
- 31 mars 2026 - 14h30
- 12 mai 2026 - 9h30
- 16 juin 2026 - 9h30

3. Questions diverses

Absence de questions diverses.

PERSONNES À CONTACTER

Patrick **BLAISE**
Secrétaire Général
06 82 09 02 97

Olivier **ETHEVE**
Secrétaire Général Adjoint
06 73 59 09 89

